

scot-seuil-du-poitou.fr : un nouveau site d'utilité publique

À l'heure où le changement climatique se fait de plus en plus présent dans notre quotidien, la façon dont on (a)ménage le territoire devient déterminante pour s'adapter. Découvrez vite le site du Schéma de cohérence territoriale et les solutions envisagées pour que votre territoire soit vivant, sain, facile à vivre, économe en énergie et en foncier ! Quelques repères...

Pourquoi ce site ?

Ce site vous permet de découvrir nombre d'informations sur la façon dont vos élus tirent profit des atouts du territoire à travers le Schéma de cohérence territoriale. Il s'agit en effet de créer une dynamique territoriale globale, de développer l'économie, de redynamiser les villes et les bourgs mais également de s'engager dans la transition écologique et énergétique.

Quel territoire ?

Pour connaître :

- la liste des communes et des intercommunalités concernées par le Scot,
- la constitution du territoire du Seuil du Poitou et ses atouts,
- des chiffres clés,

rendez-vous sur la [page d'accueil](#), puis sur la [page dédiée](#).



Quel projet ?

> Visualisez en un coup d'œil les grands objectifs du Scot en [page d'accueil](#) et dans le [sous-menu "Scot en synthèse"](#).



Dans l'[espace documentaire](#), accédez facilement au projet détaillé :

- l'état des lieux général chiffré sur l'évolution démographique, l'habitat, la mobilité, l'économie, les émissions de gaz à effet de serre, l'environnement, l'agriculture, la consommation foncière...
- les grandes orientations stratégiques,
- les **52 objectifs** qui président au développement du territoire.

Quelles actualités ?

Le Smasp, syndicat mixte en charge du Scot, continue de travailler avec vos élus pour approfondir certains éléments en vue d'appliquer le Scot sur le territoire et répondre aux objectifs de la loi Climat et Résilience d'août 2021. Retrouvez les liens dans la [page d'accueil](#).



QUELLE PLACE POUR LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Le Scot fixe une priorité pour le développement des installations photovoltaïques en toiture et sur ombrières, mais ouvre aussi la porte à des projets au...

[DÉCOUVRIR](#) →



Le Scot et la sobriété foncière



Une feuille de route pour la mise en œuvre du Scot



Inventaire des friches



La carte de la Trame verte et bleue

Quelles informations complémentaires ?

Accédez en un clic à la [carte interactive](#) montrant la richesse de la biodiversité territoriale et à la [carte](#) identifiant le potentiel que représentent les friches du territoire pour développer des projets sans artificialiser les sols.

Quel outil pour vos élus ?

Ce site est un outil indispensable pour vos élus car les 52 objectifs du Scot, construits avec eux, s'appliquent depuis août 2020. Sont notamment concernés les documents d'urbanisme essentiels comme les plans locaux d'urbanisme, qui sont en cours d'élaboration ou de révision sur trois quart du territoire. Le travail est donc loin d'être terminé.

Le site les aidera à construire leurs projets locaux, de nombreuses informations y étant centralisées et mises à jour régulièrement.

Abonnez-vous à la newsletter !

Pour connaître l'actualité du Scot, l'avancée ou le résultat d'études réalisées par le Smasp, les synthèses de conférences territoriales... [abonnez-vous à la newsletter](#) !

Listes des URL dans l'ordre d'apparition

<https://www.scot-seuil-du-poitou.fr/>

<https://www.scot-seuil-du-poitou.fr/le-territoire/>

<https://www.scot-seuil-du-poitou.fr/le-projet/scot-en-synthese/>

<https://www.scot-seuil-du-poitou.fr/espace-documentaire/>

<https://smasp-scot.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=17e9a9e3ac244971b3e7497f46df0e45>

<https://smasp-scot.maps.arcgis.com/apps/instant/attachmentviewer/index.html?appid=2f1d56d1ba004fddb59568c8c806e951>

<https://www.scot-seuil-du-poitou.fr/newsletter/>

Le SCOT ?

Un véritable atout pour **vous**
et **votre territoire**

**SEUIL DU
POITOU :**
Grand Poitiers
Grand Châtelleraut
Haut-Poitou
Vallées du Clain



une
ambition
commune

SCOT DU SEUIL DU POITOU



AVEC LE SCOT, VOTRE TERRITOIRE VA DE L'AVANT !

Le SCOT est entré en vigueur en août 2020. Ce document d'urbanisme définit le projet d'aménagement du territoire du Seuil du Poitou pour les 15 prochaines années. Au travers de ses 52 objectifs, il fixe de nouvelles règles en matière d'environnement, de développement économique et commercial, d'habitat, de déplacements, d'énergies renouvelables... Autant de domaines qui vous concernent.

Vers un territoire vivant, sain et facile à vivre, moins gourmand en énergie et en foncier.

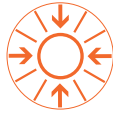
LES PRINCIPAUX ENJEUX



Améliorer la qualité de vie des habitants



Atténuer le changement climatique et adapter le territoire à ce dernier



Cultiver l'attractivité du territoire du Seuil du Poitou



Construire un territoire solidaire



Répondre aux évolutions de la société

En somme, le SCOT permet d'aménager et de développer durablement le territoire.

LE SCOT, UN OUTIL AU SERVICE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

Les PLU déclinent les objectifs du SCOT à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune et établissent les outils réglementaires permettant leur mise en œuvre. En particulier, les PLU déterminent l'affectation des sols et encadrent les permis de construire.

Recentrer le **COMMERCE** dans les centres des villes et des bourgs

Encadrer les implantations dans les zones commerciales existantes. Pas de création de nouveaux pôles commerciaux en périphérie des villes



Mieux organiser l'offre d'accueil **ÉCONOMIQUE**

- Privilégier l'implantation d'activités économiques dans les villes et villages lorsqu'elles ne sont pas gênantes
- Pour les autres activités, leur consacrer des zones d'activités dédiées



Répondre aux besoins en **TRANSPORTS** des habitants

- Contribuer à l'organisation d'un système de transports collectifs performant
- Développer les modes actifs (marche, vélo)
- Créer des pôles d'échange multimodaux



HABITAT : favoriser le renouvellement urbain

Privilégier la régénération ou le développement de la ville et des villages à l'intérieur de leur périmètre pour ne plus grignoter les espaces naturels ou agricoles



Aménager et développer durablement le territoire

BIODIVERSITÉ : protéger et reconstituer la trame verte et bleue

Restaurer les écosystèmes et la biodiversité pour atténuer le changement climatique : stocker plus de carbone, réduire les impacts des canicules et inondations...



Faciliter les installations de production d'**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Favoriser l'implantation de centrales solaires, en priorité sur les toitures. Permettre les installations de production d'énergie à partir de biomasse, le développement de réseaux de chaleur locaux, ainsi que les projets éoliens sous certaines conditions



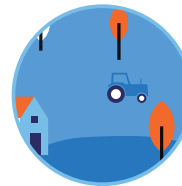
Accroître la **QUALITÉ DE VIE** sur tout le territoire

- Rendre les entrées de villes plus qualitatives
- Valoriser le patrimoine urbain et paysager
- Mieux intégrer les parcs économiques et commerciaux à l'environnement
- Favoriser l'agriculture en ville
- Faciliter l'accès aux équipements et aux services

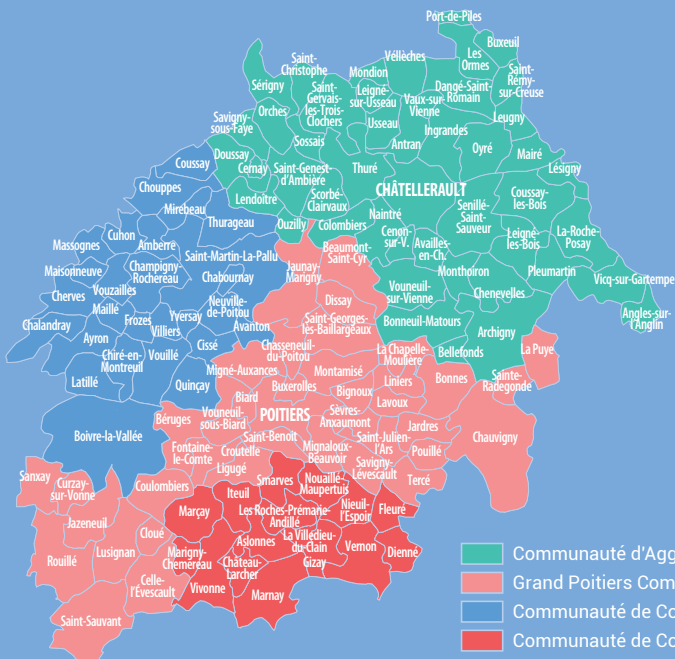


Préserver l'**AGRICULTURE**

- Préserver l'outil de production agricole
- Faciliter la diversification agricole et l'agriculture périurbaine



LE TERRITOIRE DU SEUIL DU POITOU



4
intercommunalités

130
communes

46,7%
de la superficie
du département
de la Vienne,
soit 3 280 km²

346 484
habitants
(2018)

- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
- Grand Poitiers Communauté Urbaine
- Communauté de Communes du Haut-Poitou
- Communauté de Communes des Vallées du Clain



CONSULTEZ NOTRE DOCUMENTATION

> LA CARTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE



Parce que le recensement des éléments naturels (zones humides, cours d'eau, forêts, landes, pelouses sèches, bocage...) aide à les préserver, une cartographie interactive de la trame verte et bleue a été réalisée.

→ <http://tiny.cc/tvbSCOT>

> LA CARTE DES FRICHES ÉCONOMIQUES



Quelque 150 friches économiques sont actuellement inventoriées, l'objectif étant de faciliter leur réutilisation (réhabilitation, reconversion...).

→ <https://tinyurl.com/SCOTfriches>



> LE GUIDE "REPÈRES"

Un guide pratique et synthétique pour tout savoir sur le SCOT du Seuil du Poitou !

→ <https://tinyurl.com/guideRepereSCOT>



> LE SITE DU SCOT DU SEUIL DU POITOU

Pour vous informer régulièrement sur la mise en œuvre du SCOT, l'évolution de la réglementation et consulter la nouvelle documentation.

→ www.scot-seuil-du-poitou.fr



Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou
Hôtel de ville • CS10569 • 86021 Poitiers cedex • SCOT : 05 79 96 09 70
contact@smasp.fr • www.scot-seuil-du-poitou.fr